

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-bus-et-son-chauffeur-au-garage.html>



La polémique des chauffeurs de car

Le bus et son chauffeur au garage !

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 2 novembre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les agents des lycées agricoles, qui étaient affectés à la conduite, n'ont plus le droit de prendre le volant.



Gérard Pigois et Yohann Vigner

Voici un article paru dans Ouest France, pages Pays de la Loire

Il a coûté 100 000 € au lycée agricole de Laval (Mayenne), il y a trois ans. Mais, faute de chauffeur, le bus n'a plus le droit de sortir du garage. Cette situation ubuesque n'est pas spécifique au pays d'Alfred Jarry.

Depuis le mois de septembre, **le Conseil Régional** dont dépendent les lycées **a décidé de ne plus faire appel aux agents qui faisaient office de chauffeurs depuis des lustres**. Des questions d'ordre juridique et de responsabilité qui ont bien du mal à passer auprès des professeurs.

« Le Conseil Régional estime que l'État ne lui a pas transféré la compétence transport. Dans les Pays de la Loire, les lycées les plus touchés sont ceux de Laval et d'Azé », estime Yohann Vigner, secrétaire régional du Snetap-[FSU](#) et professeur d'histoire-géo au lycée lavallois. Faute de transfert de cette compétence, hors de question pour la Région de permettre à ses agents de conduire le car.

« Nous aurions dû prendre cette décision bien plus tôt », assurait récemment dans nos colonnes Matthieu Orphelin, vice-président du Conseil Régional, en charge de la commission éducation et apprentissage.

Les lycées agricoles n'ont d'autre choix que de faire appel à des prestataires privés. Payés avec les subsides de la Région. « Avant, l'agent qui conduisait le car avait une vraie réactivité. Maintenant, nous devons faire avec les exigences de structures privées », concluent Yohann Vigner et Gérard Pigois, représentant du syndicat national de l'enseignement technique. Pour eux, cela ressemble à une voie de garage.

Mikaël PICHARD, Ouest France,